Le Premier Ministre

nº 5848/SG

A

Circulaire nº 15-2016

MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES MESDAMES ET MESSIEURS LES SECRETAIRES D'ETAT

**OBJET**: Hommage aux victimes des attentats de Bruxelles du 22 mars 2016.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à la demande du Président de la République, les drapeaux seront mis en berne sur les bâtiments et édifices publics dès aujourd'hui et jusqu'au vendredi 25 mars inclus, en hommage à la mémoire des victimes des attentats commis à Bruxelles ce jour.

Vous voudrez bien donner les instructions nécessaires en ce sens.

Manuel VALLS